

# DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

## D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR MESSIEURS

AUDOUIN, Isid. BOURDON, Ad. BRONGNIART, DE CANDOLLE, d'AUDEBARD  
DE FÉRUSSAC, DESHAYES, A. DESMOULINS, DRAPIEZ, DUMAS,  
EDWARDS\*, A. FÉE, FLOURENS, GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE,  
Isid. GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE, GUÉRIN, GUILLEMIN, A. DE  
JUSSIEU, KUNTH, G. DE LAFOSSE, LAMOUROUX, LATREILLE, C.  
PRÉVOST, A. RICHARD, et BORY DE SAINT-VINCENT.

Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour  
le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient  
pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs.

---

### TOME SEPTIÈME.

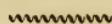
---

## FOUR-G.

## PARIS.

REY ET GRAVIER, LIBRAIRES-ÉDITEURS,  
Quai des Augustins, n° 55;

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,  
Rue de Vaugirard, n° 36.



FÉVRIER 1825.

nid sur des Arbres très élevés et dans les anfractuosités des rocs ; la ponte n'est que d'un œuf, rarement de deux ; ils sont d'un blanc rougeâtre, parsemés de points rouges. Les parents soignent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler, et c'est alors seulement que ces derniers quittent le nid, et ils n'y rentrent plus.

La GRANDE FRÉGATE, *Pelecanus Aquilus*, L. ; *Tachypetes Aquila*, Vieill., Bust., pl. enl. 961. Tout le plumage noir irisé en bleu changeant; queue très-fourchue; joues nues et noires; une membrane charnue et rouge sous le bec qui est noir et long de cinq à six pouces; pieds noirs. Taille médiocre; envergure de huit à quatorze pieds. La femelle a le ventre blanchâtre; les jeunes n'ont point de membranes sous le bec. Des mers du Sud. La Frégate de Palmerston, *Pelecanus Palmerstoni*, Gmel., paraît être la même chose que la grande Frégate femelle.

PETITE FRÉGATE, *Pelecanus minor*, L.; *Tachypetes minor*, Vieill. Tout le plumage noirâtre, à l'exception de la gorge et de la poitrine qui sont blanchâtres; joues rouges. Envergure, cinq pieds. On la regarde comme un jeune des précédentes, ainsi que la Frégate à tête blanche, *Pelecanus leucocephalus*, Gmel., dont la tête, le cou, la poitrine et l'abdomen sont blanchâtres.

Une espèce du genre Pétrel a aussi reçu le nom de Frégate. (DR.Z.)

\* FREGGIA. ois. L'un des synonymes vulgaires de Cépole. V. RUBAN. (B.)

FREGILUS. ois. (Cuvier.) Syn. de Crave. V. PYRRHOCORAX. (DR.Z.)

FRELON. *Fucus* et *Crabro*. INS. Ce nom a été appliqué à différens Insectes de l'ordre des Hyménoptères. Les anciens l'employaient pour désigner les mâles des Abeilles, et quelques modernes l'ont donné à diverses espèces des genres Guêpe et Crabron. V. ces mots. (AUD.)

FRELON (HOUX). BOT. PHAN. Syn. de Fragon. V. ce mot. (B.)

FRELOT, FRELOTTE. ois. Syn. vulgaires de Pouillot. V. SYLVIE. (DR.Z.)

FREMIUM. BOT. PHAN. (Gaza.) Syn. d'Anémone selon L'Ecluse. (B.)

FRÈNE. *Fraxinus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Jasminées et de la Polygamie Dioecie, L., composé d'environ une trentaine d'espèces dont une grande partie croît dans l'Amérique septentrionale ou le midi de l'Europe. Les Frênes sont de grands et beaux Arbres, d'un aspect agréable, ayant en général de grandes feuilles imparipinnées; une seule espèce présente des feuilles simples, opposées, sans stipules; leurs fleurs sont généralement petites et polygames, quelquefois hermaphrodites, tantôt munies d'un très-petit calice formé de quatre sépales et d'une corolle à quatre pétales allongés et étroits, semblables à ceux des *Chionanthus*, tantôt et plus souvent entièrement nues, c'est-à-dire sans calice ni corolle. Les étamines sont au nombre de deux; leur filet est tantôt court et tantôt plus ou moins long. L'ovaire est allongé, comprimé, à une seule loge contenant un seul ovule dressé; le style est court, surmonté d'un stigmate bifide. Le fruit est une samare linguisiforme allongée, très-mince, terminée supérieurement par un appendice membraneux plus ou moins long, contenant une graine dressée, tantôt plane, tantôt cylindrique, présentant sur l'un de ses côtés un raphé ou vasiducte saillant sous la forme d'un petit cordon mince qui s'étend jusqu'au sommet de la graine, et qui, lorsque celle-ci s'est détachée de sa base, semble être un podosperme. La graine contient, au centre d'un endosperme charnu, un embryon droit et dressé, dont la radicule, tournée vers le hile, est longue et cylindrique.

Quelques auteurs ont voulu séparer du genre Frêne, l'*Ornus* des anciens ou *Fraxinus Ornus*, L., à cause de ses fleurs munies d'un calice et d'une corolle, pour en former un

ment est inconnu ; l'individu observé appartenait au cabinet du marquis de Drée.

(AUD.)

\* GONGOLARA. BOT. CRYPT. Le *Fucus* désigné sous ce nom par Imperato paraît être l'*ericoides* ou le *barbatus* que C. Bauhin et Mentzel ont écrit *Coangularis* et *Gongularis*.

(B.)

GONGORA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées et de la Gynandrie Diandrie, L., établi par Ruiz et Pavon (*Syst. Veget. Flor. Peruv. et Chil.*, p. 227), qui l'ont ainsi caractérisé : périanthe irrégulier, à six divisions étalées; l'inférieure ou le labelle concave, les latérales convexes et cornues à leur sommet : anthère double, caduque, operculée. Ce genre, qui a des rapports avec les Epidendres, n'est composé que d'une seule espèce, *Gongora quinquenervis*, R. et P. loc. cit., Plante parasite sur les Arbres des grandes forêts du Pérou.

(G..N.)

\* GONGROS. POIS. (Aristote.) Le Congre, espèce du genre Murène. V. ce mot.

(B.)

GONGYLE. BOT. Ce nom désignait la semence de la Rave chez les Grecs auxquels Gaertner l'emprunta pour désigner les corps reproducteurs des Cryptogames.

(B.)

GONIE. *Gonius*. INS. Jurine (Clasif. des Hyménopt., p. 203) a désigné sous ce nom un genre de l'ordre des Hyménoptères, que Latreille nomme PALARE. V. ce mot.

(AUD.)

GONIER. BOT. PHAN. Nom francisé de *Gonus* dans le Dictionnaire de Déterville. V. *GONUS*.

(B.)

\* GONIOCAULON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthréées, Cinarocéphales de Jussieu, et de la Syngénésie égale, L., établi par H. Cassini (Bull. de la Soc. Philomat., février 1817 et décembre 1818), qui l'a ainsi caractérisé : calathide sans rayons, cylindracée, composée d'un petit nombre de fleurs régulières et hermaphrodites ; involucre cylindracé, dont les folioles sont imbri-

quées, appliquées, ovales, aiguës, coriacées et membraneuses sur les bords ; réceptacle garni de paillettes membraneuses, longues et inégales ; ovaires glabres, surmontés d'une aigrette longue, composée de paillettes roides, coriacées, finement dentées en scie sur les bords ; les extérieures courtes, linéaires ; les intérieures plus longues. Ce genre a été placé par son auteur dans la tribu des Centauriées, et ne se compose que d'une seule espèce, *Goniocalylon glabrum*, H. Cass., Plante dont la tige est droite, rameuse, munie de feuilles alternes, sessiles, semi-amplexicaules, presque linéaires, aiguës et glabres. Ses calathides sont fasciculées, à l'extrémité des rameaux, et d'une couleur qui paraît avoir été jaunâtre ou rougeâtre. Cette espèce est originaire de la côte de Tranquebar.

(G..N.)

\* GONIOMÈTRE. MIN. V. CRISTALLISATION.

\* GONIOMYCES. *Goniomyces*. BOT. CRYPT. Cette division, établie par Nées d'Esenbeck, parmi les Champignons, correspond à une partie de la famille des Urédinées. V. ce mot.

(AD. B.)

GONION. POIS. On donne ce nom pour synonyme de Goujon.

(B.)

\* GONIOSPORE. *Goniospora*. BOT. CRYPT. Genre établi par Link, et auquel se rapportent plusieurs espèces de Trichies. V. ce mot.

(C.)

GONNELLE. POIS. Pour Gunnelle. V. ce mot et BLENNIE.

(B.)

GONOCARPE. *Gonocarpus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cercidiennes, et de la Térandrie Monogynie, L., établi par Thunberg (*Flor. Japon.*, p. 5) qui l'a ainsi caractérisé : calice (corolle selon Thunberg) supérieur, persistant, à quatre divisions ; corolle souvent nulle ; quatre ou huit étamines insérées sur le calice ; ovaire supérieur surmonté d'un ou quatre styles ; drupe très-petit, à huit côtes, uniloculaire, couverte par le calice, renfermant une ou quatre semences. Thunberg n'en a décrit qu'une seule espèce, *Gono-*

inférieure. Les calathides sont solitaires à l'extrémité des tiges et des rameaux ; leur disque est jaune, ainsi que les fleurs de la circonférence qui ont en outre une teinte bléue à la base et en dessous. (G.N.)

\* GORTÉRIÉES. *Gorteriæ*. BOT. PHAN. Nom d'une section de la tribu des Arctotidées de Cassini. Elle est caractérisée par l'involucré formé de folioles soudées en tout ou en partie, et elle comprend les genres suivans : *Berckeya*, Ehrart; *Cullumia*, R. Brow.; *Cuspidia*, Gaertn.; *Didelta*, l'Hér.; *Evopis*, H. Cass.; *Favonium*, Gaert.; *Gazania*, Gaert.; *Gorteria*, L.; *Hippicium*, H. Cass.; *Ictinus*, H. Cass.; et *Melanchrysum*, H. Cass. V. ces mots. (G.N.)

GO-RUCK. ois. Espèce du genre Philédon. V. ce mot. (DR.Z.)

GORYTE. *Gorytes*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-Aiguillons, famille des Fouisseurs (Règn. Anim. de Cuv.), établi par Latreille qui lui assigne pour caractères : segment antérieur du tronc très-court, transversal et linéaire; labre caché ou peu découvert; abdomen ovalaire; antennes insérées au-dessous du milieu de la face de la tête, presque contigües à leur base, point coudées, grossissant un peu vers le bout, du moins dans les femelles; yeux entiers, de grandeur moyenne, écartés; palpes maxillaires allongés, sétacés au bout; à articles inégaux; languette à trois divisions, dont l'internéddiaire plus large; mandibules sans dents au côté interne; chaperon demi-circulaire, renflé ou convexe. Le genre Goryte correspond à celui des Arpactes de Jurine; il offre plusieurs points de ressemblance avec les Mellines et les Crabrons, mais il en diffère par des caractères assez tranchés. Les Gorytes ont une analogie plus frappante avec les Astates, les Oxybelles et les Trypoxyliens, mais ils diffèrent des deux premiers par la forme des antennes, l'absence d'épine à l'écusson, etc., et ils s'éloignent du dernier genre par leurs

yeux entiers et sans échancrure. Latreille leur réunit les Nyssons (V. ce mot) de Jurine. Ce dernier observateur (Classific. des Hyménopt., p. 192) donne à ses Arpactes ou Gorytes, les caractères suivans : une cellule radiale, oblongue; trois cellules cubitales à peu près égales, la deuxième resserrée antérieurement, recevant les deux nervures récurrentes (on voit souvent le commencement d'une quatrième cellule); mandibules petites, bidentées; antennes filiformes, composées de douze anneaux dans les femelles, et de treize dans les mâles. Jurine ajoute que ces Insectes présentent ce caractère particulier, que derrière leur écusson il existe une plaque triangulaire encadrée et sillonnée ou guillochée par des lignes parallèles. Les jambes se terminent par une espèce de pelote plus dilatée chez les femelles que chez les mâles. Dans plusieurs espèces, on remarque en outre que les tarses des jambes antérieures sont garnis de longs poils qui sont placés en dehors de ces parties, et dont on ignore encore l'usage. On trouve ces Insectes sur différentes fleurs, et en particulier sur les Ombellifères. Les espèces propres au genre Goryte ont été presque toutes rangées par Fabricius dans le genre Melline. Parmi elles, nous citerons :

Le GORYTE A MOUSTACHES, *Gorytes mystaceus*, Latr., ou le *Mellinus mystaceus*, Fabr., qui peut être considéré comme type du genre.

Jurine mentionne encore les Gorytes; 4° *fasciatus*, *campestris*; 5° *cinctus*, *fasciatus* et *armarius*, que Fabricius et Panzer rangent parmi les Mellines. Il cite aussi le *Gorytes cruentus* ou le *Pomphilus cruentus* de Fabricius, et il figure (pl. 10, fig. 20) sous le nom de *formosus* une fort jolie espèce, dont la tête est noire, le thorax et les deux premières paires de pattes rouges; la dernière paire noire, l'abdomen noir, avec deux taches et deux bandes blanches.

(AUD.)

GOSCHIS. MAM. Il paraît que le Chien était fort commun dans l'île